

## **Compte rendu du CSAL du 22/01/ 2024**

Un CSAL s'est tenu le 22/01 /2024 avec pour ordre du jour la **situation des emplois**.

### **1 - SITUATION DES EMPLOIS :**

Pour l'ensemble de la DGFIP, le projet de loi de finances prévoit **200 suppressions d'emplois**. Ce nombre est en baisse et, il est vrai, très inférieur à ceux que nous avons connus les années précédentes (*850 en 2023, 1506 en 2022*).

Pourtant la DDFIP 94 va supporter près de 17 % de cette amputation, soit 35 emplois **supprimés ou transférés** après attribution de la marge du délégué.

Cette amputation **continue à toucher essentiellement les agents B (-20) et C (-12)**.

La direction générale justifie une nouvelle fois ces suppressions par des **gains de productivité réalisées sur certains métiers par les applications informatiques et l'intelligence artificielle, même si le lancement de GMBI s'est traduit par une avalanche de travail supplémentaire**.

Transfert ou suppression, dans les services le ressenti est le même : celui du manque d'agents pour faire le travail.

Sur le plan local, la direction a déclaré veiller à ce que les suppressions soient imputées, par priorité sur les postes déjà vacants, les départs en retraite, les mutations et les promotions.

Ce qui ramènerait à **11 postes le nombre net de suppression**.

Les **catégories** touchées par ces suppressions sont les B (-20), les C (-14) ; des A+ (- 6 IDIV HC)

Les **implantations** sont dans les SIP (-11), les trésoreries et SGC (-6), les SIE (-17) et les autres services, notamment Pôle programmation et SPF (-4).

Les agents qui verront leurs postes supprimés, recevront un mail individuel d'information et disposeront d'aide et de délai supplémentaire (*1 mois*) pour effectuer leur demande de mutation nationale.

Par ailleurs, pour les services restructurés (SIE notamment), le risque de suppression est très minime, mais la direction ne peut garantir qu'il soit totalement nul.

Si cela devait arriver, n'hésitez pas à nous demander l'évocation de vos dossiers pour que la direction examine votre situation individuelle. La CFTC est là pour vous aider.

**L'alliance CFDT-CFTC a bien évidemment voté contre ces suppressions d'emplois et avait lu la déclaration liminaire ci-jointe.**

### **2 - PONTS NATUREL 2024 : 10 mai et 16 août 2024**

La CGT et Solidaire, OS majoritaires, ayant refusé les 2 propositions de pont naturel au 10/05 et 16/08/2024, la directrice en a pris acte. L'alliance CFDT-CFTC lui a indiqué qu'elle pouvait passer outre cette opposition, dans l'intérêt de la majorité des agents. Elle n'a pas voulu, au cours de cette instance, se prononcer sur notre demande .

#### **CONTACT PRESSE CFTC :**

Mail : [cftc.dgfip.94@gmail.com](mailto:cftc.dgfip.94@gmail.com)